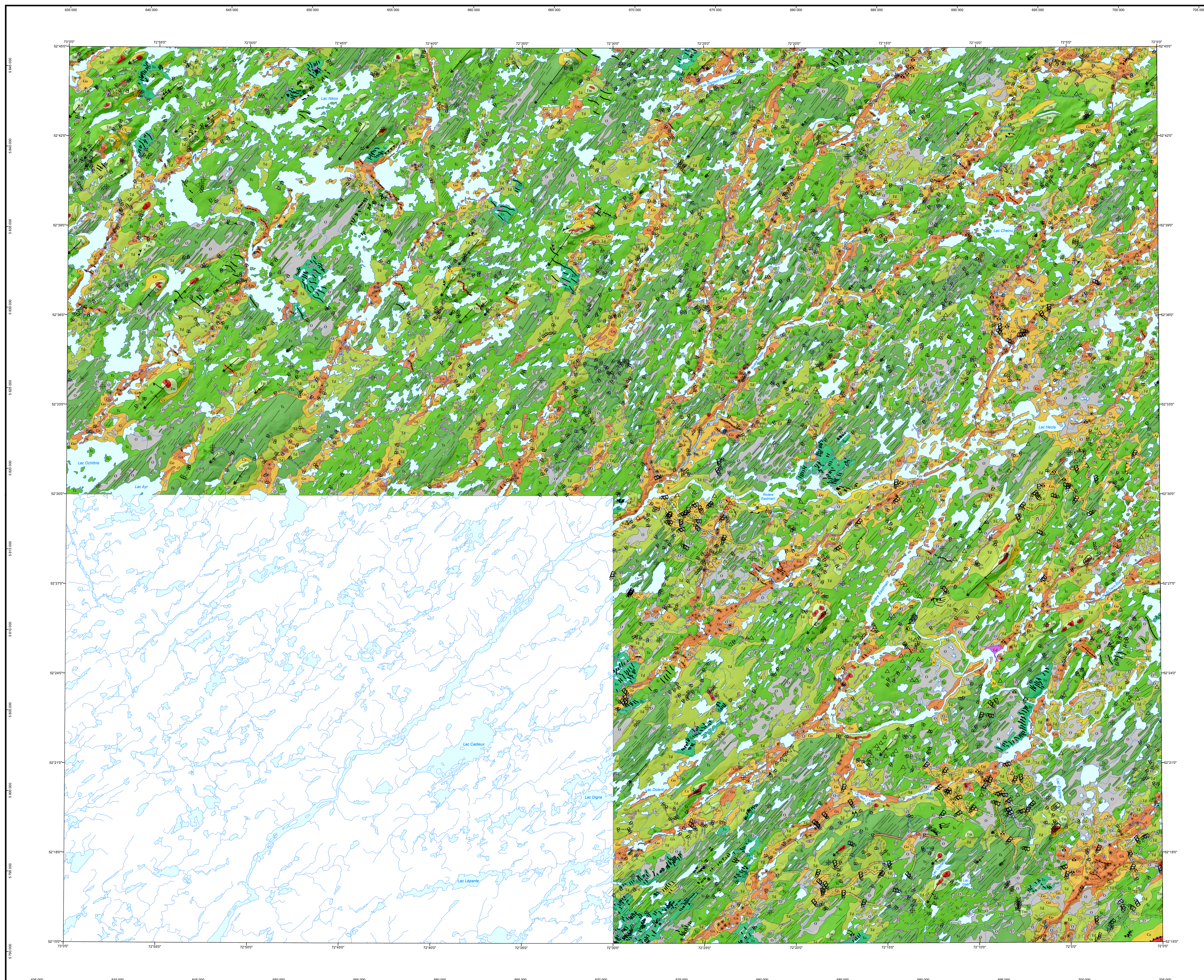
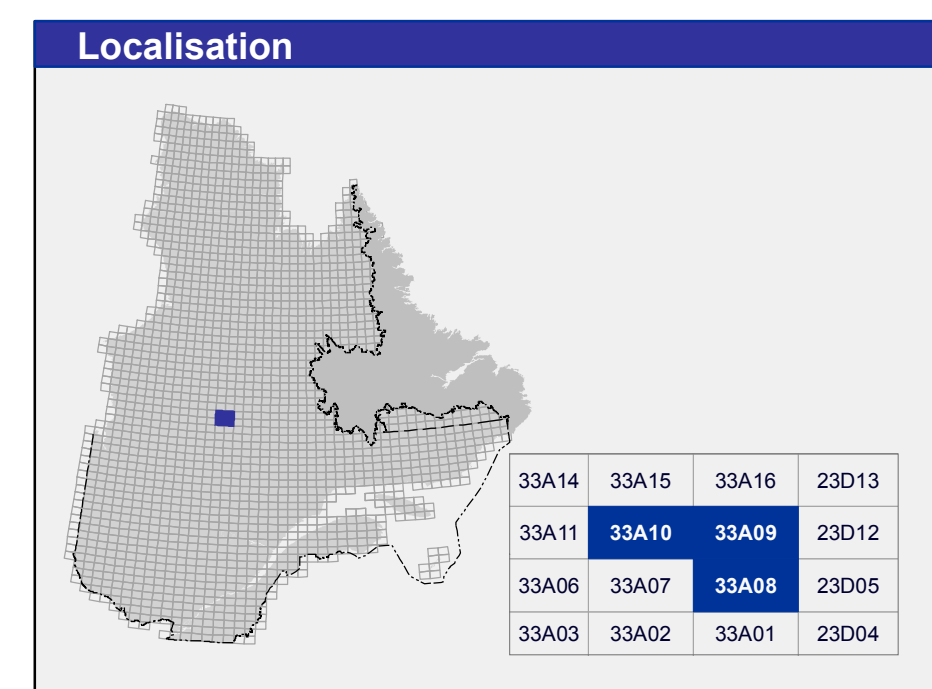


Géologie des dépôts de surface de la région de la rivière Eastmain supérieure - secteur ouest



- ### ZONES MORPHOSÉDIMENTOLOGIQUES
- Dépôts de versant**
- Ca1 : Dépôt d'éboulis, cailloux et blocs anguleux gélifacités formant des cônes ou des tabliers au pied d'encroûtements rocheux
- Sédiments organiques**
- O1 : Sédiment organique non différencié : sédiment organique, souvent plus ou moins décomposé généralement riches en particules minérales
- Sédiments alluviaux**
- A1 : Alluvion actuelle : sable, silt, sables, sables graveleux et gravier de 0 à 5 m d'épaisseur contenant couramment de la matière organique, herbes, bennes et plantes alluviales actuelles
 - A2 : Alluvion de terrasse fluviale : sable, silt, sables, sables graveleux et gravier de 0 à 5 m d'épaisseur contenant (ou non) de la matière organique, surface généralement marquée par des bennes et des bennes alluviales et remaniée par endroits par l'action éolienne, l'assèchement du niveau de base se manifeste par l'étagement des terrasses
- Sédiments lacustres**
- L1 : Sédiment lacustre détrempé et prodeltaïque : sable, sables graveleux et gravier stratifiés et bien triés. Dépôt mis en place à l'embouchure des cours d'eau se débarrassant dans la rivière Eastmain ou la formation des surfaces plates généralement marquées par des chenaux abandonnés et remaniés en surface par endroits par l'action éolienne
 - L2 : Sédiment lacustre littoral et prodeltaïque : sable, silt, sables, sables graveleux et gravier stratifiés et généralement bien triés, d'épaisseur de 0 à 2 m environ. La surface est généralement marquée par des cordons littoraux ou prodeltaïques et remaniée par endroits par l'action éolienne
 - L3 : Sédiment lacustre non différencié
- Sédiments fluvio-glaciaires**
- F1 : Sédiment d'écoulement proglaciaire subabiotique : sable, gravier et blocs de 0 à 5 m d'épaisseur montrant une décroissance granulométrique générale vers l'aval, forme des repôts et des drains d'épandage soit la surface est généralement marquée par d'anciens chenaux sinueux et peu profonds
 - F2 : Sédiment jugalaciaire : sable et gravier, blocs, un peu de till ou de diamants, jusqu'à 40 m d'épaisseur, forme des repôts, des bennes, des bennes et des cônes moraniques dont la surface est généralement bosselée
 - F3 : Sédiment de nacasse fluviale : silt, chertons, blocs, sable et gravier, jusqu'à 10 m d'épaisseur, dépôt mis en place au front du glacier et constitué d'une ou de plusieurs cônes dont la surface est généralement bosselée et parsemée de blocs
 - F4 : Sédiment proglaciaire non différencié
- Sédiments glaciaires**
- G1 : Till délavé : diamants graveleux de 0 à 2 m d'épaisseur dont les particules fines sont délavées par les eaux de fonte partielles jusqu'au socle rocheux; présence de blocs en surface; retrouvé en bordure des comblés fluvio-glaciaires ou dans des dépressions topographiques
 - G2 : Till coéval : diamants à moins généralement d'écoulement proglaciaire diversifiés structures sédimentaires (conglomérats, tabula, bennes, sables et graviers stratifiés). Forme des repôts de 2 à 10 m de hauteur, surfaces généralement bosselées et parsemées de blocs; généralement à l'écoulement glaciaire (moraines de Rogée ou côtières). Dépôt formé par une glace en régime compressif ou au conditions d'écoulement glaciaire sont relativement lisses, couramment retrouvés en association avec des drumlinettes
 - G3 : Till fluaté : diamants sablo-silteux à sables comprenant des facies de fond et d'ablation. Forme des repôts de 10 m de hauteur et pouvant comporter un noyau rocheux (drumlin, tabliers moraniques, etc.). Dépôt formé par un glacier en régime extensif ou les conditions d'écoulement glaciaire sont généralement rapides
 - G4 : Till en couverture généralement continue : diamants sablo-silteux à sables comprenant des facies de fond et d'ablation; épaisseur supérieure à 1 m et généralement plus de 30 m par endroits
 - G5 : Till en couverture mince et discontinue : diamants sablo-silteux à sables comprenant principalement des facies d'ablation de moins de 1 m d'épaisseur dont la surface est généralement poreuse d'affaissements rocheux, la structure du roc sous-jacent transparaît sur les photographies aériennes. L'air présente principalement dans les régions de socle
- Substrat rocheux**
- R1 : Roche en place non différenciée : affleurments rocheux et roc in situ couvrant de sédiments meubles (moins de 30 cm d'épaisseur)

- ### MORPHOLOGIES DE SURFACE
- Formes anthropiques**
- Graviers, sablières (abandonnées)
 - Mine ou carrière (abandonnée)
- Formes de versant**
- Cratère de glissement (sens du mouvement)
- Formes alluviales**
- Chenal fluvial (direction d'écoulement connue)
 - Levee ou barre alluviale
 - Ribord de terrasse fluviale
- Formes fluvio-glaciaires**
- Champ de blocs délavés
 - Kame
 - Petit kettle
 - Chenal proglaciaire (petit)
 - Ribord de grand chenal proglaciaire
 - Chenal jugalaciaire
 - Chenal latéral (amont à gauche)
 - Petit chenal sous-glaciaire (direction connue)
 - Petit chenal sous-glaciaire (direction inconnue)
 - Ribord de chenal sous-glaciaire (grand)
 - Chenal d'eau de forte indifférence (sens connu)
 - Chenal d'eau de forte indifférence (sens inconnu)
 - Terrasse jugalaciaire
 - Eskar (sens d'écoulement connu)
 - Eskar (sens d'écoulement inconnu)
- Formes glaciaires**
- Crête moranique mineure
 - Moraine côtière (ou de Rogée)
 - Traînée moranique fuselée (ou drumlinette)
 - Traînée moranique fuselée derrière abri
- Formes du socle rocheux**
- Affurement rocheux isolé
 - Ribord d'écarpement rocheux
- MARQUES D'ÉROSION GLACIAIRE**
- Brouture concave
 - Brouture convexe
 - Cannelure, sens inconnu
 - Roche moutonnée
 - Site simple, sens connu
 - Site simple, sens inconnu
- SITES D'OBSERVATION DU QUATERNAIRE**
- Site d'observation du Quaternaire
- BLOCS ERRATIQUES**
- Bloc erratique
- Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication DV 2014-05 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.



Métadonnées

Surface de référence géospatiale : Ellipse GRS 80
 Système de référence géospatiale : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 18
 Longitude d'origine : 72° 30'
 Latitude d'origine : 0°

Sources

Données
 Base de données pour l'aménagement du territoire (BDAT 100A)

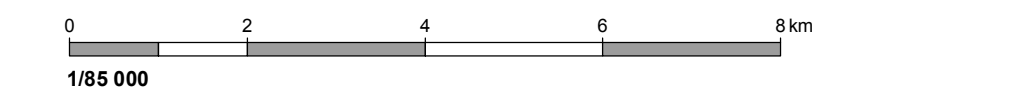
Organisme
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réalisation

Géologue : Olivier Lamarche et Simon Hébert (2018)
 Référence : Hughes, O.L. (1964) - Geological Survey of Canada, Bulletin 106
 Assistance technique : Kathleen O'Brien, Julie Sauvageau

Production
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction générale de Géologie Québec

Diffusion
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction de l'information géologique du Québec



Le présent document n'a aucune portée légale.
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 © Gouvernement du Québec, 7^e trimestre 2018

RP 2019-02-C01

Carte du rapport RP 2019-02
 Pour obtenir les données les plus récentes concernant cette région,
 nous vous suggérons de consulter les produits géomatiques du
 Système d'information géomatique du Québec (SIGÉOM)

SAGÉOM
 Système d'information géomatique du Québec

Énergie et Ressources naturelles Québec